



Union Professionnelle des Métiers
de la Montagne - UPMM
Fédération francophone des professionnels de la montagne



News letter 02/2017

Le mot du Président

En ce début de printemps, qu'il est bon de rêver un peu à nos escapades futures !

Les sorties hivernales viennent de prendre fin, les skis sont rangés à côté des raquettes à neige... Nous gardons le petit bonnet à portée de main car il ne fait pas encore si chaud au jardin ! Les moniteurs en randonnée, en marche nordique, les accompagnateurs en montagne peaufinent leurs projets de l'été ! Les dimanches, nous retrouvons les membres UPMM déjà accrochés dans les arbres, sur les sentiers de randonnées, donnant cours au pied des rochers, impliqués ci et là dans l'encadrement de groupes, la formation des futurs guides etc.

L'UPMM veut être à votre écoute, être à la manœuvre afin de satisfaire vos envies d'information, d'évasion, d'équipement, d'assurance et de formation. C'est pour cela que le nouveau comité directeur a prospecté pour vous des conditions intéressantes chez un fournisseur de choix. Abordé en assemblée générale, nous avons aussi voulu subsidier une partie des journées de formation qui pourraient vous intéresser au Centre de Compétence Tourisme du Forem. Votre prime annuelle d'affiliation/d'assurance sera encore mieux rentabilisée ! Vous trouverez ci-dessous ces bonnes nouvelles en détails.

Les semaines et mois à venir verront l'aboutissement de la transformation du CD UPMM. Tous bénévoles, nous prenons de notre temps pour peaufiner la bascule des fonctions décidées au sein du Comité Directeur. A côté du nouveau Président, notre Secrétaire assure avec brio la partie administrative du boulot, Nathalie, notre nouvelle trésorière, est occupée à reprendre les comptes gérés depuis des années par Gabriel, Inge notre nouvelle directrice en charge de la Communication aura pour tâche de dynamiser notre union professionnelle, d'en revoir le site, de soigner sa visibilité. Markus, toujours disponible pour seconder la « Com », gère le stock restant de petits articles UPMM. Gabriel et Charly ont souhaité rester disponibles pour l'Union au sein du CD. Votre adresse d'arrosage reste contact@upmm.be Notre Union Professionnelle accueillera du 08 au 12 novembre prochain l'assemblée générale de l'Union Internationale des Accompagnateurs en Montagne (UIMLA) et ce, en Belgique, à Jambes. Le CD aura certainement besoin de l'une ou l'autre bonne volonté pour donner des petits coups de main sympas en termes de guidage, accueil, manutention de micro... Nous vous en reparlerons.

L'UPMM a approché le CAB en lui proposant de piloter le prochain recyclage des AMM. Les échéances les plus proches se situant en mai 2018 et, en évitant de placer ce long WE au milieu de vos activités d'encadrement, il nous a semblé bon de proposer la date du 24, 25 et 26 novembre 2017 pour ce long WE de recyclage. Dès réception du « Green On » du CAB, nous vous confirmerons cela.

Pour terminer par une note encore plus sympathique, je vous invite à participer en famille à la journée retrouvailles UPMM & Co ce dimanche 17 Septembre à Marche. Vous recevrez aussi par News Letter les détails de cette journée ludique et festive.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent début de saison !

Alain
Président UPMM

Besoin de Matos de qualité ?

**Une adresse Pro : Le magasin
Lecomte à Bruxelles et Waterloo !**



Cette année l'UPMM est fière de vous annoncer que le partenariat avec le magasin Lecomte de Bruxelles et Waterloo est à nouveau d'application !

Que vous ayez besoin d'une carte, d'une doudoune, de cordes, mousquetons et autres bottines, sac à dos ou duvet, vous pouvez faire confiance à notre partenaire !

Sur présentation de votre carte UPMM de l'année (le listing avec les noms des membres a été envoyé), vous recevrez une réduction de 10 à 15 % en fonction du type d'article choisi. Nous vous souhaitons un Max d'activités Nature et surtout...dans la bonne humeur !

Le Comité de Direction

L'UPMM vous aide à vous former, à améliorer la communication autour de votre projet !

Cette année, l'UPMM veut faire plus que vous assurer en RC pro, plus que vous garantir des formations et recyclages de qualité, plus que vous tenir au courant de ce qui se dit au sein des instances européennes gérant nos disciplines, UIMLA, UIAA, UIAGM...

Evoqué en AG en février, voici donc une adresse qui pourrait vous intéresser : Le Centre de compétence Forem Tourisme et ses formations à la carte pour travailleurs du secteur touristique ! Situé à Marche-en-Famenne dans le zoning du WEX, vous pourriez y suivre quelques formations intéressantes afin de mieux comprendre les rouages du Web, de la gestion des clients, de l'e-mailing etc.

Cette année, l'UPMM est prête à subsidier 50% de votre PAF en vue d'y suivre une ou plusieurs journées de cours. Une journée de cours coûtant 98 € TTC, l'UPMM vous remboursera 50 euros/journée (MAX trois journées/membre)

Certaines formations sont aussi financées par les fonds de formation de vos commissions paritaires (N° 329 pour les asbl, N° 200 pour les agences de voyage/Tour opérateur, N° 333 pour les attractions touristiques)

Quelques exemples de formations possibles :

- Cahier de charges web et sélection des fournisseurs
- Comment mesurer la satisfaction et gérer les réclamations de sa clientèle ?
- L'E-mailing, un outil formidable pour gérer la relation client
- Le référencement naturel ou comment plaire à Google sans payer ?
-

En savoir plus, visitez le site : www.formation-tourisme.be

Vous y trouverez la liste complète des cours et les dates proposées.

Bonne visite !

Petits rappels

L'Union Professionnelle de Métiers de la Montagne - UPMM, c'est quoi ?

L'UPMM a été créée en 1999 avec la volonté d'animer, en Fédération Wallonie-Bruxelles, une structure représentative des **acteurs professionnels** belges (titulaires **d'un brevet et/ou d'un diplôme**) intervenant dans des secteurs d'activités liés directement et indirectement aux **métiers de la montagne**. Notre union professionnelle rassemble Guides de haute montagne, Accompagnateurs en montagne, Moniteurs en alpinisme, Moniteurs en escalade, randonnée, spéléologie, canyoning, grimpe encadrée dans les arbres, nordic walking et sauveteurs en milieu vertical.

Pourquoi devenir membre de l'UPMM ?

En tant que membre de l'UPMM :

- vous bénéficiez d'une **assurance professionnelle** dans le cadre de vos activités d'encadrement.
- vous intégrez un **réseau de professionnels de la montagne** et des activités outdoor représenté par une structure valorisant leurs intérêts auprès des **institutions locales, régionales et européennes**.
- Pour les Accompagnateurs en Montagne, vous disposez d'une reconnaissance au niveau international via l'**Union Internationale des Associations d'Accompagnateurs en Montagne** (UIMLA - Union of International Mountain Leader Associations)
- vous profitez **d'actions de promotion** : publication « Mémento montagne », promo matériel, outils de communication : folders, autocollants et broderies UIMLA, UPMM,...

Comment devenir membre de l'UPMM ?

- Adresser une demande à l'UPMM, accompagnée d'une copie de votre diplôme/brevet : secretaire@upmm.be

- Verser le montant de la cotation (120 EUR Full membre /50 EUR - Stagiaire) sur le compte de l'UPMM, avec nom et titre professionnel : IBAN : BE65 0682 2291 2996.

Union Professionnelle des Métiers de la Montagne - UPMM

www.upmm.be

A ne pas manquer

Dimanche 17 septembre, toutes disciplines confondues, nous nous retrouverons à Marche-en-Famenne pour une journée famille mini-rando-ludique-éducative-BBQ avec les ânes de Madame la Présidente pour accompagner les plus petits. Bloquez déjà la date et nous espérons vous y voir nombreux.

Renseignements

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter contact@upmm.be , un membre de l'équipe ne tardera pas à vous répondre.

Nous vous souhaitons un bel été 2017 !

L'équipe de l'UPMM

www.upmm.be

